



L'État et l'ANRU confirment leur soutien aux projets communs de rénovation urbaine de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Ville de Marseille

Les élus de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la ville de Marseille ont présenté conjointement, ce jeudi 22 avril, à l'**Agence nationale pour la rénovation urbaine** un point d'avancement de la mise en œuvre du renouvellement urbain sur le territoire marseillais. Les nouvelles ambitions locales ont également été présentées, notamment, en matière de construction de logements sociaux et d'équipements publics pour améliorer de façon très significative le cadre de vie des habitants.

300 millions d'euros de concours financiers de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) sont d'ores et déjà acquis, soit une participation équivalente au soutien apporté sur l'ensemble du premier programme de rénovation urbaine de Marseille, alors que tous les projets de quartiers ne sont pas encore validés. Avant la fin de l'année, seront attribués des financements complémentaires sur d'autres quartiers concernés.

L'ensemble de ces crédits doit permettre de transformer en profondeur les quartiers prioritaires de Marseille : renouveler le parc de logements sociaux, intervenir sur les grandes copropriétés dégradées, améliorer les espaces publics, et les équipements de proximité.

Dans cette perspective, la Ville de Marseille, soutenue par la Métropole Aix-Marseille-Provence, a présenté une centaine d'équipements publics (écoles, centres sociaux, équipements sportifs et culturels, espaces verts et parcs). Sur ces équipements publics, l'ANRU a déjà accordé un financement de 31 millions d'euros. Cette enveloppe sera rapidement revue à la hausse lors de l'examen de l'ensemble des projets en cours d'élaboration.

Ce soutien de l'État et de l'ANRU en faveur du renouvellement urbain, indispensable pour Marseille, s'inscrit pleinement à la suite des interventions menées dans le cadre de la politique de rénovation urbaine engagée depuis 2005. Cela a permis, en un peu plus de quinze années, de réaliser :

- la **démolition et la reconstruction** de **3 200 logements sociaux** ;
- la **réhabilitation** d'environ **7 000 logements** ;
- l'**amélioration et la création** de plus de **60 équipements de proximité**.

Le premier programme, aujourd'hui en voie d'achèvement avec les dernières opérations en cours de livraison, a mobilisé un investissement de **1,2 milliard d'euros** et **300 millions d'euros de subventions de l'ANRU**, démontrant toute l'attention portée dans le temps par l'État pour accompagner les quartiers prioritaires marseillais. La mobilisation de l'Etat et de l'ANRU sera plus forte encore sur le nouveau programme.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

